

Pour grandir à Montréal



ma maison

Politique familiale de Montréal 2008



ma rue



mon quartier



ma ville

Politique

Le mercredi 14 mai 2008

Cette politique doit faire l'objet
de l'approbation du conseil municipal

Document temporaire

Le ministère de la Famille et des Aînés
a rendu possible l'aboutissement du projet
de Politique familiale de Montréal
grâce à sa contribution financière égale
à celle de la Ville de Montréal

Table des matières

Mots des élus	2
1. Un engagement pour les familles	4
L'offre aux familles montréalaises	4
2. Atouts à reconnaître, consolider et développer	6
2.1 Ma maison	6
2.2 Ma rue	6
2.3 Mon quartier	6
2.4 Ma ville	7
3. Enjeux	9
3.1 Mieux servir les familles montréalaises actuelles	9
3.2 Retenir les jeunes familles	9
3.3 Miser sur l'identification des jeunes montréalais à Montréal	9
3.4 Renverser la perception sur la valeur économique d'un déménagement en banlieue	10
4. Défis pour la Ville et pour toute la communauté	11
4.1 Ma maison... ou les défis de l'habitation	11
4.2 Ma rue... ou le défi de ralentir la circulation pour assurer la sécurité des piétons et cyclistes	11
4.3 Mon quartier et ma ville... ou	11
- les défis de notre système de transport	11
- le défi du sentiment de sécurité	11
- le défi de la consolidation de nos équipements et l'introduction de l'approche famille en matière de loisir, culture, sport, parcs et espaces verts	12
- le défi de la mobilisation des acteurs locaux pour le développement de l'enfant	12
5. Orientation et principes directeurs	13
5.1 Travailler pour toutes les familles	13
5.2 Une famille plurielle et élargie	13
5.3 Miser sur le développement durable	13
5.4 Assurer le droit à la ville	13
5.5 Agir pleinement dans les limites de notre juridiction	14
6. Les acteurs clés et leurs rôles	15
6.1 Les acteurs clés	15
6.2 Les rôles	15
6.3 La gouvernance	16

Des actions concrètes pour grandir à Montréal !

Nous nous étions engagés à favoriser la vie de famille sur le territoire montréalais afin que la relève soit plus présente que jamais à Montréal. Cette politique répond clairement à cet engagement.

Notre objectif est d'offrir aux familles un environnement et une qualité de vie exceptionnels afin que parents et enfants puissent s'épanouir dans un milieu sécuritaire et agréable à tout point de vue. Les Montréalaises et Montréalais de toutes origines doivent bénéficier de logements et de modes de transport qui répondent à leurs besoins, tout en ayant accès à des services qui leur permettent de s'épanouir à Montréal.



Avec sa politique familiale *Pour grandir à Montréal* et son plan d'action, la Ville de Montréal poursuit quatre grands objectifs, soit :

- faire de la famille et des jeunes le centre des contributions de tous les acteurs et partenaires municipaux;
- consolider et développer la qualité de vie des familles montréalaises en tenant compte des caractéristiques locales;
- viser une « Cible famille Montréal » à atteindre d'ici 2012 en ce qui a trait à la rétention des jeunes de 25 à 44 ans;
- favoriser l'entraide intergénérationnelle.

Par sa politique, la Ville entend agir au niveau de quatre espaces urbains soit : ma maison, ma rue, mon quartier et ma ville. Ainsi, elle présente les enjeux, identifie les défis à relever et mise sur les atouts de Montréal pour chacun de ces quatre espaces. Aussi, la Ville adopte une nouvelle approche en abordant chacune de ses décisions à travers les yeux d'une famille, par exemple : en matière d'aide financière pour l'accession à la propriété (ma maison); d'embellissement et de circulation automobile (ma rue); de services de proximité et d'espaces verts (mon quartier); de transport et d'environnement (ma ville).

Depuis l'automne 2006, Montréal s'est mobilisée pour produire cette politique familiale et son plan d'action. Ces deux documents sont le résultat d'une étroite collaboration avec les arrondissements, les élus, les organismes du milieu, les citoyens et les familles. Tous ont participé à la définition de nos orientations et de nos objectifs. Ensemble, nous avons élaboré un projet pour le bénéfice de Montréal, des familles et de sa jeunesse.

C'est ainsi que nous préparons l'avenir de Montréal !

Le maire de Montréal,

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Gerald Tremblay'. The signature is fluid and cursive.

Gérald Tremblay

Montréal offre un milieu exceptionnel pour grandir en famille. L'administration montréalaise, au moyen de la *Politique familiale* qu'elle met de l'avant, veut à la fois faire mieux connaître cette réalité et bonifier ce que notre ville offre aux familles. Chaque jour, nos enfants et nos jeunes peuvent vivre dans des quartiers animés où tout se trouve à distance de marche. Ils ont la possibilité de s'ouvrir sur le monde au contact des jeunes issus de différentes cultures. Ils ont accès à une extraordinaire variété d'activités culturelles, sportives et de loisir, ainsi qu'à un vaste choix d'écoles et tout cela, dans un environnement sécuritaire. Le transport en commun, de grands espaces verts, des pistes cyclables et de nombreux projets liés au développement durable leur permettront de bénéficier à la fois des avantages de la ville et de la nature.



La *Politique familiale de Montréal* est le fruit de la réflexion de centaines de personnes. C'est une politique qui reflète les préoccupations et les priorités des arrondissements et des organismes du milieu. Elle est le résultat d'un échange avec toutes les parties activement engagées dans son élaboration, des chantiers et sous-chantiers locaux au comité d'élus, et ce, dans chacun des 19 arrondissements.

À l'automne dernier, le projet de politique a été soumis à une consultation publique menée par l'Office de consultation publique de Montréal. Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé d'une façon ou d'une autre à l'élaboration de la Politique.

Montréal est vraiment un lieu de croissance. Aux jeunes familles, nous disons : faites grandir Montréal, notre ville vous aidera à faire grandir les vôtres !

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Beaudoin', written in a cursive style.

Marie-Andrée Beaudoin
Mairesse de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville
Responsable de la famille au sein du comité exécutif

1. Un engagement pour les familles

La politique familiale est le résultat d'un échange avec toutes les parties activement engagées, des chantiers locaux au comité des élus incluant les citoyens qui ont participé à la consultation publique. Ces échanges ont confirmé que la famille occupe une place de choix dans le type de société que veulent les Montréalaises et les Montréalais, une place irremplaçable.

Les besoins sont maintenant clairs. La Politique familiale de Montréal constitue un engagement, celui de placer l'intérêt de la famille et des jeunes au centre des décisions des services corporatifs et des arrondissements de Montréal. La Ville invite donc tous ses partenaires à se mobiliser pour réaliser les objectifs qu'elle s'est fixés :

- **faire de la famille et des jeunes le centre des contributions de tous les acteurs et partenaires municipaux;**
- **consolider et développer la qualité de vie des familles montréalaises en tenant compte des caractéristiques locales;**
- **viser une « Cible famille Montréal » à atteindre d'ici 2012 : en convainquant les jeunes Montréalaises et Montréalais de 25 à 44 ans de demeurer en plus grand nombre à Montréal et d'y installer leur famille;**
- **favoriser l'entraide intergénérationnelle.**

Pour y arriver, Montréal tirera profit de ses atouts, notamment : de ses quartiers vivants avec des services de proximité, d'une grande diversité de choix en habitation, d'une sécurité exceptionnelle à l'échelle des grandes villes du monde.

Montréal a ce devoir pour elle-même, mais aussi pour le Québec tout entier. Comme cœur économique et culturel du Québec, dont les activités se concentrent notamment dans les secteurs de pointe, Montréal est nécessairement en compétition sur la scène mondiale pour l'innovation. Elle ne peut se passer d'une population jeune, créative, qui se renouvelle constamment. Il en va du niveau de vie des Montréalaises et des Montréalais des prochaines décennies, mais aussi de celui des Québécoises et des Québécois de toutes les régions. Maintenir un niveau optimal de population à Montréal, faire grandir ici une relève jeune, instruite, fière de s'identifier à Montréal, telle est notre responsabilité.

L'offre aux familles montréalaises

Montréal, à l'échelle des familles, se dessine en 14 engagements. Chacun décrit un espace urbain, du plan le plus rapproché au plan le plus large : **ma maison, ma rue, mon quartier et ma ville**. La *Politique familiale* entend agir à ces quatre niveaux pour améliorer encore davantage le milieu de vie urbain, le rendre accueillant pour les familles et stimulant pour le développement des jeunes, de la petite enfance à l'âge adulte ainsi que pour les grands-parents.

Ma maison

1. Un grand logement abordable – de trois chambres à coucher – en propriété ou en location.
2. Une cour, un balcon ou une terrasse, assez grands pour profiter des saisons, dehors.
3. Un logement de qualité pour la santé de ma famille.

Ma rue

4. Un îlot de fraîcheur : une rue bordée d'arbres avec une ruelle réaménagée et reverdie qui sert d'aire de jeux à mes enfants.
5. Une rue que mon enfant peut traverser facilement en toute sécurité parce que la circulation est ralentie.

Mon quartier

6. Une école à laquelle mon enfant peut se rendre en toute sécurité.
7. Un espace de verdure ou un parc à courte distance de marche, propre et bien entretenu.
8. Un noyau villageois animé, également à distance de marche ou de vélo, où l'on trouve la plupart des services de proximité : boulangerie, épicerie, fruiterie, café, etc.
9. Des équipements collectifs en bon état, situés à proximité, où ma famille peut bouger, jouer, se divertir, imaginer et apprendre; et l'accès rapide à toute l'information municipale.
10. Pour préparer mon enfant à entrer à l'école, l'outiller pour l'avenir, l'aider à entrer en relation avec les autres et à faire sa place dans le monde, un partenariat novateur mobilise les ressources du quartier.

Ma ville

11. Un transport en commun efficace à 500 m de ma résidence pour me rendre à l'école, au travail ou ailleurs, le jour et en soirée.
12. Un espace public propre, bien déneigé et sécuritaire – Montréal se classe déjà au 5^e rang des villes d'Amérique du Nord en matière de sécurité des personnes.
13. Un haut-lieu de savoir et de culture qui offre des services et des activités de calibre international : formation universitaire, concerts, spectacles, musées, Muséums nature, etc.
14. Une ville verte, clairement orientée vers le développement durable, offrant la nature en ville dans des grands parcs et des milieux naturels protégés.

Articulée selon cette offre aux familles montréalaises, la politique familiale est le document de référence de la Ville, tandis que le Plan d'action famille de Montréal regroupe les actions que les services corporatifs et les arrondissements s'engagent à réaliser entre 2008 et 2012. Le Plan d'action corporatif présente en fonction de chacun des quatre niveaux l'ensemble des actions, de même que les services qui en sont responsables et l'échéancier de réalisation.



2. Atouts à reconnaître, consolider et développer

Montréal possède des atouts précieux qui correspondent aux attentes des familles. Cela inspire nos plans d'action, dans lesquels on retrouve d'abord une mise en évidence des forces de notre milieu urbain.

2.1 Ma maison

Un parc résidentiel varié et de qualité. Des immeubles patrimoniaux jusqu'aux créations contemporaines, à Montréal, on trouve des logements et des propriétés pour tous les goûts. Malgré des perceptions contraires, de larges segments du parc résidentiel montréalais sont extrêmement bien adaptés aux besoins des parents et des enfants : maisons à deux étages et maisons unifamiliales, maisons en rangée, et bien sûr duplex et autres plex offrent un accès direct aux cours et jardins, dans des quartiers vivants et bien situés. La production de nouveaux projets résidentiels répondant aux besoins des familles demeure cependant insuffisante.

2.2 Ma rue

La sécurité très réelle de nos rues et de nos quartiers. Le niveau de sécurité dont nous jouissons à Montréal est incomparable en Amérique du Nord. La Ville et ses associations partenaires en arrondissement s'emploient à réduire les sources d'insécurité : meilleur contrôle de la circulation automobile, tolérance zéro à l'égard des incivilités sur le domaine public, contrôle des gangs de rue, enlèvement des graffitis par le programme montreal.net, brigadiers le long des corridors scolaires.

2.3 Mon quartier

Une trame urbaine généralement plus favorable à la santé. Des études récentes ont démontré que les centres urbains, qui ont un service de transport en commun efficace et permettent la marche et le vélo, réunissent les conditions qui favorisent nettement plus la santé. Les résidents y marchent davantage pour faire leurs courses, pour aller au travail, à l'école, au centre de loisirs et à la bibliothèque.

Le réseau des parcs et espaces verts. Près de 1000 parcs de quartier et de voisinage offrent une variété d'espaces et d'activités répondant bien aux besoins des familles qui les fréquentent au quotidien. Bien distribués dans l'espace, nos 17 grands parcs offrent une belle variété de milieux : îles, montagne, boisés et rives sont ouverts à tous. Il s'agit d'une création collective des 25 dernières années dont nous devrions tirer une grande fierté et à laquelle nous pourrions nous identifier bien davantage. Les familles montréalaises ont appris à les fréquenter. Leur potentiel d'attraction pour les adolescents montréalais demeure encore très grand.

Des noyaux de service de proximité bien vivants. Nos noyaux urbains offrent un panier de services de proximité : commerciaux, institutionnels, communautaires et municipaux, des services accessibles à pied ou à vélo depuis les rues résidentielles environnantes. Développés autour des anciens cœurs de villages ou créations plus récentes, ce sont maintenant des lieux de commerce et de restauration auxquels on a greffé des services publics comme le CLSC ; des organismes communautaires y ont leurs locaux, l'arrondissement, son lieu d'accueil et d'information, parfois sa mairie, l'église et ses locaux sont demeurés accueillants pour tous les besoins de rencontre et le loisir des jeunes comme des aînés ; à peine en retrait, à une rue de distance, on trouve l'école, la piscine, la bibliothèque et le centre communautaire. Ces noyaux urbains ou même ces « noyaux villageois », comme certains les désignent, sont de plus en plus un motif d'identification au quartier et font la fierté des résidents. Plusieurs ont une valeur historique, mais c'est surtout leur vitalité et leur adaptation constante aux changements qui impressionnent, notamment par l'empreinte des citoyens de toutes origines.

Un réseau étendu de pistes cyclables. Montréal se classe fort bien dans le réseau des villes cyclables avec ses 400 km de voies cyclables. Le réseau montréalais permet de se déplacer vers le travail ou l'école, tout autant que de faire des excursions familiales ou des promenades de début de soirée, avec les enfants. Le plan de transport énonce les intentions de la Ville à l'égard de son développement.

En sports et loisirs, une offre qui se démarque. Ville olympique, dotée d'infrastructures recherchées par l'élite sportive internationale, Montréal offre également à tous les citoyens une gamme d'installations sportives. On dénombre 94 piscines, 36 arénas, 40 centres sportifs, 200 patinoires extérieures et plus de 1200 terrains sportifs divers sont aussi mis à leur disposition. En somme, de quoi répondre aux attentes des citoyens, qu'ils participent à un sport par pur plaisir ou de façon plus compétitive.

Une toile communautaire solide : les réseaux de partenariat. La toile des organismes communautaires œuvrant au quotidien pour le mieux-être des familles montréalaises a été tissée par des générations de personnes généreuses et efficaces. Partout à Montréal, ces réseaux sont présents ; ils sont riches d'expérience et de savoir-faire. Ils sont les premiers partenaires de l'arrondissement dans l'attention apportée aux familles, des acteurs essentiels de notre qualité de vie. Les partenaires institutionnels et privés que sont les écoles, les CSSS, les fondations et d'autres sont également essentiels.

2.4 Ma ville

La qualité de vie Montréal. La qualité de vie à Montréal est reconnue régulièrement parmi les premières au monde. Il faut agir pour conserver ce statut.

Un système de transport en commun performant. Notre système de transport en commun est très développé et se distingue en Amérique du Nord. Le métro de Montréal est un des plus beaux et des plus performants, mais après plus de 40 ans de service des investissements majeurs devraient être consentis au cours des prochaines années pour sa mise à niveau. Le plan de transport, soumis à la consultation à l'été 2007, aborde l'amélioration et le développement des transports en commun comme une condition essentielle au développement durable de Montréal.

La diversité ethnoculturelle de notre ville. Elle constitue une source de développement humain et une richesse pour tous ceux qui l'habitent. Les Montréalaises et les Montréalais savent que la ville les met en contact avec une grande diversité de cultures et de façons d'être. Cette expérience, les gens de Montréal la font depuis plus d'un siècle avec les vagues successives d'immigrants. Aujourd'hui, l'expérience les a amenés à voir dans cette diversité une occasion d'ouverture sur le monde et d'enrichissement. De très nombreux parents choisissent donc la ville précisément parce qu'elle offre un contact avec la diversité sous toutes ses formes, raciale, religieuse, culturelle, et qu'elle constitue à cause de cela même un milieu éducatif de première valeur.

Une ville internationale. Pour une large part, les jeunes qui poursuivent des études perçoivent l'importance de se situer dans les réseaux internationaux d'échanges et de coopération. De par son statut reconnu de ville internationale, Montréal leur offre l'occasion d'entrer de plain-pied dans ces réseaux et de mener plus rapidement par la suite une carrière internationale.

Une ville de savoir. La gamme des services éducatifs offerts à Montréal est exceptionnelle pour une ville de sa taille : des services de garde à nos quatre universités, en passant par les cégeps, la diversité et la qualité sont au rendez-vous. Le réseau scolaire public et le réseau privé rivalisent d'ingéniosité pour offrir des écoles à vocation particulière et de très bonnes écoles généralistes. Les bibliothèques de la Ville et une grande variété de camps de jour complètent cette offre, tout comme les Muséums nature.

Une offre exceptionnelle en culture. Cette offre fait de Montréal une métropole culturelle de classe internationale. Sa grande diversité et l'ouverture sur le monde qu'elle procure contribuent à faire de notre ville un espace où la création est valorisée : un espace culturel à part entière. L'offre culturelle aux familles montréalaises est abondante; elle est surtout attrayante par son originalité et sa qualité.

Un engagement environnemental clair. La plupart des grandes villes sont directement engagées dans la lutte aux changements climatiques. Elles disposent généralement d'atouts permettant de réduire leur empreinte écologique, tel qu'une densité de population plus grande, réduisant ainsi l'utilisation de l'auto et les besoins énergétiques en général. Les efforts à poursuivre en matière de réduction et de recyclage des déchets, de consommation responsable ou de réduction des émissions de GES, par exemple, passionnent les générations montantes et sont valorisés par eux.



3. Enjeux

3.1 Mieux servir les familles montréalaises actuelles

255 405 familles, 431 515 enfants : 20% des familles et des enfants du Québec. Plus d'un quart de million de familles montréalaises avec enfants (255 405 en 2006), ce sont 20 % de toutes les familles du Québec. 431 515 (2006) enfants, ce sont 19,6 % de tous les petits Québécois. 241 792 élèves en 2005-2006, ce sont 22 % de la clientèle scolaire du Québec. Le nombre de jeunes devrait légèrement croître d'ici 2026 sur l'île de Montréal.¹

La famille, une valeur fondamentale, mais diversement vécue. La famille élargie occupe une grande place dans la vie de très nombreux membres des communautés ethnoculturelles. La façon de desservir les citoyennes et citoyens montréalais doit en tenir compte et à bien des égards, s'en inspirer et ainsi bâtir l'entraide intergénérationnelle.

35 % des familles montréalaises sont monoparentales. 83 % d'entre elles sont dirigées par des femmes; on note une concentration plus forte dans cinq arrondissements où les familles monoparentales comptent pour 40 % à 46 % des familles avec enfants, en 2006. Enfin, dans plus de 200 aires de recensement de la ville², on note des concentrations de familles monoparentales dépassant 60 % des familles et dans 29 de ces aires, le taux de monoparentalité est de 100 %.

3.2 Retenir les jeunes familles

Un équilibre démographique fragile. Malgré cette présence diversifiée, riche et nombreuse des familles à Montréal, la ville peine à maintenir son poids démographique relatif au sein de la communauté métropolitaine, même avec l'apport de l'immigration internationale. Sa capacité à retenir et à maintenir les jeunes familles est fragilisée, entre autres par l'évolution des prix des propriétés et des coûts de logement et par le décalage avec la situation en banlieue. Elle est aussi fragilisée par des perceptions courantes défavorables malgré les avantages du milieu montréalais pour la vie familiale, notamment au chapitre de la sécurité; cela, en dépit des statistiques démontrant un net déclin de la criminalité et le fait que Montréal est au cinquième rang des villes les plus sécuritaires en Amérique. En cinq ans, entre 2001-2002 et 2005-2006, Montréal a enregistré une perte nette de 52 000 personnes de 25 à 39 ans et de 32 000 enfants de 14 ans et moins, qui se sont installées dans les banlieues nord et sud. Or, la présence de jeunes familles est nécessaire à Montréal pour maintenir un dynamisme démographique et pour assurer l'équilibre entre les groupes d'âge.

3.3 Miser sur l'identification des jeunes montréalais à Montréal

Des recherches indiquent que les jeunes montréalais s'identifient à leur ville³ et que les personnes nées à Montréal sont nettement plus nombreuses à souhaiter s'y installer ou à y revenir. Il est donc possible de tabler sur un fort sentiment d'appartenance, qui jouit dans bien des cas de profondes racines historiques, et même de s'employer à le stimuler davantage.

(1) Selon un scénario de maintien des tendances de l'Institut de la Statistique du Québec.

(2) Unités de recensement de Statistiques Canada comptant de 400 à 700 personnes – un pâté de maisons, dans un quartier densément peuplé.

(3) Selon un sondage récent effectué par le Conseil jeunesse de Montréal.

3.4 Renverser la perception sur la valeur économique d'un déménagement en banlieue

Souvent les jeunes ménages comparent uniquement le coût de l'achat d'une maison à Montréal et en banlieue. Pourtant, il leur serait plus profitable de faire un choix qui prendrait en compte l'ensemble des aspects économiques. À Montréal, la valeur d'une maison s'accroît à un rythme beaucoup plus rapide. Il faudrait aussi considérer le coût d'une deuxième voiture et celui du transport en général, sans oublier la valeur du temps passé en famille plutôt que dans les déplacements. En plus, des programmes d'aide à l'acquisition viennent appuyer ce choix.



4. Défis pour la Ville et pour toute la communauté

Nous disposons de nombreux atouts pour répondre aux attentes. Mais nous avons aussi plusieurs défis à relever.

4.1 Ma maison... ou les défis de l'habitation

Montréal a une longue pratique d'intervention dans le domaine de l'habitation. Ses efforts soutenus en matière de logement social, communautaire et privé abordable, de même qu'un dialogue constant avec tous les acteurs, dont les promoteurs, contribuent au dynamisme d'une ville d'une remarquable mixité sociale. Pourtant la situation en habitation nécessitera encore des efforts particuliers pour mieux servir les familles montréalaises actuelles et pour garder, attirer et fidéliser celles que forment les jeunes montréalais. L'imagination et une mobilisation des acteurs de tous les secteurs seront nécessaires pour relever ce défi.

4.2 Ma rue... ou le défi de ralentir la circulation pour assurer la sécurité des piétons et cyclistes

Les chantiers famille des arrondissements et les données produites par le Service de police de la Ville de Montréal suggèrent que la réduction de la vitesse, la réduction de la circulation de transit dans les rues résidentielles et l'adoption de comportements plus prudents de la part des conducteurs et des piétons seraient la contribution la plus importante au sentiment de sécurité des parents de jeunes enfants, tout comme des piétons et cyclistes. La Ville agit déjà sur ce premier facteur par une stratégie d'ensemble mettant en œuvre plusieurs actions concertées, dont le déploiement de 133 policiers supplémentaires affectés à la circulation. Mais il y a là deux défis collectifs : celui de remettre en question nos façons de conduire et nos habitudes de déplacement.

4.3 Mon quartier et ma ville... ou

- les défis de notre système de transport

Un bon système de transport en commun apte à desservir les centres d'emploi, les maisons d'enseignement et aussi la vie interne des arrondissements, un réseau de pistes cyclables pleinement développé, un domaine public accueillant pour les piétons constituent des défis majeurs pour la collectivité. Parce qu'il faut accepter d'y investir collectivement et parce qu'il faut revoir nos habitudes individuelles. Un bon système de transport est une école de comportements durables pour les enfants, puisqu'il leur permet d'intégrer des habitudes de vie active et d'utilisation responsable des ressources communes. Il donne aux adolescents la liberté de se déplacer à travers la ville en accordant en même temps la liberté d'esprit aux parents, qui ont moins à s'inquiéter de ce que fait leur « jeune » au volant d'une voiture en fin de soirée.

- le défi du sentiment de sécurité

Plusieurs facteurs sur lesquels nous avons pris collectivement peuvent favoriser le sentiment de sécurité, notamment : réduire les incivilités sur les places publiques et dans les parcs, prévenir la formation de gangs de rue et intensifier le combat pour la propreté.

- le défi de la consolidation de nos équipements et l'introduction de l'approche famille en matière de loisir, culture, sport, parcs et espaces verts

Malgré la qualité de nos programmes en loisir et sport, il faut constater le lourd déficit d'investissement dans nos installations : plusieurs devront être fermées si on n'y réinvestit pas à court terme. Il faut donc réparer, rajeunir, consolider nos installations culturelles, de loisir et de sport.

Il faut poursuivre notre effort pour améliorer nos parcs et espaces verts de façon à ce qu'ils comblient les besoins de contact avec la nature, de lieux de rencontre et de pratique d'activités, si souvent exprimés par la population. Le verdissement à l'extérieur du domaine municipal constitue lui aussi un défi de taille.

- le défi de la mobilisation des acteurs locaux pour le développement de l'enfant

La collaboration des partenaires est toujours un défi. Tous agissent déjà pour le bien de l'enfant. Mais le résultat serait certainement bien plus grand si l'école, l'arrondissement, le CSSS, les partenaires communautaires et d'autres encore réussissaient à bâtir des partenariats solides. La ville se lance à elle-même ce défi et le propose à ses partenaires.

Terrain de jeux



Pharmacie

Centre des aînés



5. Orientation et principes directeurs

5.1 Travailler pour toutes les familles

Croissance de la famille. La Politique familiale s'adresse à toutes les familles avec jeunes de Montréal et vise à soutenir les conditions existantes ou mettre en place des conditions qui favorisent la croissance des membres de la famille.

5.2 Une famille plurielle et élargie

Une famille avec enfants sous toutes ses formes. La définition de famille que retient cette politique est constituée d'un adulte et d'au moins un jeune, sous la responsabilité de l'adulte vivant sous le même toit. Elle fait une large part aux jeunes et est ouverte à toutes les formes que prend aujourd'hui la famille résidente et n'exprime de préférence pour aucune de ces formes. Toutes ces familles ont divers visages : les grandes familles de plusieurs communautés ethnoculturelles d'immigration récente, mais aussi les familles diversement recomposées, avec toutes les figures qu'elles prennent dans le temps, familles composées d'un adulte, qui est parfois un grand-parent, ayant charge d'enfant, ou même sans lien biologique, familles de conjoints de même sexe avec enfants. Cette famille inclut encore souvent un jeune adulte dans le début de la vingtaine et souvent aussi un enfant vivant avec un handicap. Elle se différencie donc des ménages au sens du recensement qui peuvent ne compter aucune personne d'âge mineur.

Une famille élargie. La famille montréalaise c'est aussi plus que cela : les oncles, les tantes, les grands-parents, les grands-frères ou grandes-sœurs ayant quitté le nid familial, mais qui tous demeurent des appuis et apportent une aide occasionnelle ou régulière aux parents de la famille « résidente » dans leur rôle de père et de mère. C'est le réseau familial mobilisé autour des besoins des enfants. Notre définition inclut donc la famille « réseau », dans le rôle qu'elle assume à l'égard de la famille résidente, en support à la croissance des tout-petits, des enfants, des adolescents et des jeunes adultes.

5.3 Miser sur le développement durable

Parce qu'il en va de la santé des Montréalais, de la qualité des milieux de vie dans les quartiers et de notre capacité collective à assurer la prospérité sur le long terme, la Ville a choisi de mettre à contribution une diversité d'organismes montréalais, à l'image des forces vives de la métropole, dans l'élaboration et la mise en œuvre du *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*. Le *Plan de transport* confirme également le choix de développement durable de la Ville, en conformité avec le *Plan d'urbanisme*.

5.4 Assurer le droit à la ville

Une attention particulière doit être accordée à ce qui peut empêcher des familles de profiter du contexte de développement humain créé par l'existence même de la ville, ce que l'UNESCO appelle le « droit à la ville ». Ces principaux empêchements sont la pauvreté, la monoparentalité, les handicaps, la faible mobilité, les difficultés d'accès à la culture et les difficultés d'intégration. À cet égard, le plan d'action s'appuie sur l'ensemble des dispositions concrètes d'inclusion contenues dans les politiques, stratégies et plans en vigueur, sans toutefois ajouter de nouvelles mesures aux dispositions que ces documents contiennent déjà.

5.5 Agir pleinement dans les limites de notre juridiction

La Politique familiale et le Plan d'action famille de Montréal s'inscrivent dans le partage actuel des responsabilités avec les gouvernements supérieurs et en conséquence agissent strictement mais pleinement à l'intérieur des compétences municipales en ce qui concerne les domaines suivants, qui sont souvent évoqués en faveur de la lutte à la pauvreté et qui sont significatifs en ce qui concerne le *droit à la ville* : habitation, conciliation famille-travail, santé, éducation, lutte à la pauvreté, climat économique favorable et représentation.⁽¹⁾

(1)

- **Habitation** : la Ville a la pleine responsabilité du contrôle de la salubrité des logements; elle participe financièrement au logement social et communautaire et, par délégation, gère les programmes d'habitation des gouvernements.
- **Conciliation famille-travail** : la Ville (centre et arrondissements) adapte et doit continuer d'adapter les horaires de ses services municipaux et la programmation en sport et loisir pour qu'ils soient favorables à la famille; elle fait la promotion du transport en commun et s'engage à l'améliorer; elle assure la promotion des mesures de conciliation offertes aux employés municipaux, à titre d'exemple en la matière.
- **Santé** : par le plan d'urbanisme et par la réglementation, la Ville (centre et arrondissements) a la pleine responsabilité d'un aménagement urbain et d'une offre de service en sport et loisir qui doivent favoriser la santé.
- **Environnement** : la Ville a plusieurs responsabilités en matière d'environnement dont, la gestion des matières résiduelles, l'inspection des aliments, la production d'eau potable et le traitement des eaux usées, ainsi que le contrôle des rejets industriels. Elle assure aussi un suivi de la qualité de l'air ambiant et des cours d'eau sur le territoire de l'île. De plus, la Ville (centre et arrondissements) édicte des règlements, notamment sur l'utilisation des pesticides et sur des nuisances environnementales, comme la marche au ralenti inutile des véhicules.
- **Éducation** : les programmes culturels de la Ville constituent une offre éducative à part entière : Muséums nature, bibliothèques et maisons de la culture. Nos grands parcs offrent aussi une éducation à la biodiversité et à l'éco-citoyenneté. La Ville collabore avec les commissions scolaires pour la sécurité des enfants en route vers l'école et souhaite optimiser cette collaboration en ce qui concerne l'offre de loisir, sport et culture, pour assurer le plein développement de l'enfant.
- **Lutte à la pauvreté des familles** : la Ville agit dans le cadre du programme de Revitalisation Urbaine Intégrée et des autres programmes financés par le Plan de lutte à la pauvreté du Québec.
- **Climat économique favorable** : la Ville contribue à l'installation et au maintien à Montréal d'entreprises assurant des emplois de qualité.
- **Représentation** : de façon continue, la Ville se fait la représentante des besoins généraux et spécifiques de la population montréalaise auprès des gouvernements pour qu'ils assument pleinement leurs responsabilités à l'égard des Montréalais.



Centre communautaire

Centre sportif

Épicerie



6. Les acteurs clés et leurs rôles

6.1 Les acteurs clés

Les communautés locales : administration et société civile. Les arrondissements et les partenaires de la société civile ont les premiers rôles. Ils ont été appelés à participer à la démarche dès le point de départ. Pour qu'ils soient couronnés de succès, les plans d'action devaient d'abord être le fait des collectivités : tous ont un rôle à jouer dans l'atteinte des objectifs. Les arrondissements feront leur part, mais au sein d'un effort commun. Les associations, les entreprises et les commerces sont donc aussi appelés à faire la leur. Par exemple, on trouve à Montréal des commerces qui ont un coin pour accueillir les enfants pendant le magasinage des parents. Autre exemple d'effort commun, les projets de Revitalisation urbaine intégrée qui associent tous les leaders locaux à la relance d'un milieu de vie complet. Enfin, le combat contre le sentiment d'insécurité peut aussi être le fait des associations qui savent répandre chez leurs membres une information qui traduit la situation réelle et favorise une meilleure perception.

Les groupes communautaires et les tables de concertation multi-réseaux tiennent chacun à leur manière, une place majeure dans le soutien aux familles et la valorisation des familles montréalaises.

Les employés de la Ville. Tous les employés de la Ville sont appelés à se mobiliser pour le bien-être des familles et le développement des jeunes montréalais. Chaque jour, les gestes de chacun peuvent avoir et ont de fait un impact sur la vie des familles : l'ingénieur qui refait une rue en élargissant les trottoirs, le col bleu qui fait le marquage des traverses d'écoliers ont autant d'influence sur la qualité de vie des familles et des jeunes montréalais que l'animateur de loisir ou le spécialiste des Muséums Nature.

La collectivité montréalaise et ses réseaux de partenaires. Une semblable collaboration des partenaires est nécessaire au plan de l'ensemble de la Ville dans le cas des grands enjeux communs comme le coût de l'habitation et la dimension des logements, la sécurité, le transport, l'environnement, l'activité physique et la culture. Les réseaux communautaires, mais aussi les réseaux des affaires et des associations de marchands ainsi que les grandes institutions montréalaises, sont invités à s'engager en faveur de la famille.

L'école montréalaise et le réseau de la santé. L'école et le CLSC sont des acteurs très importants de la dynamique locale. Il faut souhaiter que dans le cadre de l'application de cette politique, la collaboration des CLSC et des écoles de quartier s'approfondissent au plan local pour créer une synergie favorable aux familles, au sein de la communauté. De nombreux liens existent déjà, mais il y a encore place pour beaucoup de développement.

Le gouvernement du Québec. Depuis maintenant plus de 15 ans, les gouvernements qui se sont succédé au Québec ont maintenu le cap, invitant les municipalités à se doter de plans d'action famille. Et Montréal compte sur la collaboration active du gouvernement du Québec pour ce faire. La Ville fera les efforts nécessaires dans les domaines de compétence qui sont les siens. Cependant, le gouvernement du Québec est un acteur majeur de par ses responsabilités constitutionnelles et de par l'action de ses réseaux, notamment en matière de lutte à la pauvreté et d'éducation.

6.2 Les rôles

Au chapitre de l'habitation. Il est essentiel que le gouvernement poursuive ses investissements dans les programmes nécessaires à Montréal, et qu'il respecte et appuie les orientations de la Ville qui privilégient la mixité sociale et une approche équilibrée pour répondre aux divers besoins.

L'emploi. La situation de l'emploi à Montréal joue surtout en faveur d'un choix de résidence sur l'île. Mais l'ensemble des institutions publiques, au premier chef les gouvernements, peuvent beaucoup pour soutenir l'innovation et l'emploi.

L'intégration et la rétention des immigrants. La formulation actuelle de la politique de régionalisation de l'immigration du Québec, qui semble opposer Montréal aux régions comme lieu d'installation des immigrants, est inutilement antagonique et devrait faire une place plus grande à la recherche d'une intégration optimale des immigrants.

6.3 La gouvernance

La Politique familiale de Montréal engage toutes les unités administratives de la Ville et propose à la communauté de faire ensemble le Montréal des familles dans le cadre du *Plan d'action* qui met en évidence les milliers d'actions que posent quotidiennement les organismes communautaires, les commerces et les entreprises, les réseaux de services publics, la ville centre et les arrondissements en faveur des familles. Cette politique nous permettra de bonifier ces actions.

Niveau politique

Un membre du Comité exécutif assure la responsabilité de la réalisation, du suivi et de la mise à jour du plan d'action famille de Montréal. Il est secondé par une conseillère associée de la Ville et appuyé par deux comités soient un comité des élus et un comité familles.

Le comité des élus est composé d'élus provenant de chacun des dix-neuf arrondissements et des membres du Comité exécutif interpellés dans leurs responsabilités. En plus de leur contribution individuelle, les élus d'arrondissements assurent le lien avec leur chantier famille d'arrondissement (liens avec le milieu) et leur arrondissement (lien avec la direction et les opérations). Les membres du Comité exécutif assurent, pour leur part, l'interrelation et l'homogénéisation des actions du plan d'action famille avec les grands dossiers connexes et les services corporatifs.

Le Comité famille pour sa part, est composé d'une dizaine de mères ou de pères qui ont été actifs tout au long des consultations en arrondissements ou lors des consultations réalisées par l'Office de consultation publique de Montréal.

Niveau administratif

La planification, la coordination et le suivi du Plan d'action famille est confié à une direction générale adjointe. Elle sera supportée par une direction de projet dédiée au Plan d'action famille. Cette direction sera elle-même supportée par un comité de « pilotage » qui lui permettra entre autres d'optimiser le plan, et de soutenir l'ensemble des intervenants de la Ville. Ce comité de « pilotage » est composé principalement de la conseillère associée aux questions famille, de directeurs d'arrondissement et de cadres provenant des services corporatifs.

Une reddition de comptes annuelle

La réussite réside dans la mobilisation durable des acteurs et la fidélité à une reddition de comptes annuelle dans le cadre du conseil d'arrondissement pour les plans locaux et dans celui du conseil municipal, pour le plan collectif.



07.04.601-0 (05-2008)



100 % post-consommation

Centre d'impression numérique, Ville de Montréal

ville.montreal.qc.ca